

SOCIETE MAURITANIENNE DES HYDROCARBURES

RAPPORT GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31/12/2015

NOVEMBRE 2016

A2C - AUDIT, COMPTA & CONSEIL

B.P. 2861 Nouakchott
TEL/FAX: + 222 45 25 41 86
E-Mail: a2caudit@yahoo.fr
951, rue 26-004 Nouakchott

MEMBER
INPACT
INTERNATIONAL ALLIANCE OF
PROFESSIONAL ACCOUNTANTS



Société d'Expertise Comptable | Audit
Commissariat aux Comptes | Conseil en
Organisation

80 Ilot ZRC | Rue 26-014 KSAR Ouest
BP 4897 NOUAKCHOTT - Mauritanie
Tél. : + 222 45 25 30 61
Fax : + 222 45 25 41 33
E-mail : bsdassocles@bsdassocies.net

SOMMAIRE

	PAGES
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	2
I - Opinion sur les comptes annuels	
II - Vérifications et informations spécifiques	
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	6
ETATS FINANCIERS	7
- Actif	
- Passif	
- Produits	
- Charges	
NOTES SUR LES PRINCIPES COMPTABLES	12
NOTES EXPLICATIVES DES ETATS FINANCIERS	15

RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES ÉTATS FINANCIERS CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- Le contrôle des états financiers annuels de la Société Mauritanienne des Hydrocarbures et du Patrimoine Minier (SMHPM) tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les états financiers annuels de la SMHPM qui ne comprennent pas les tableaux de financement I et II, ont été établis sous la responsabilité de la Direction la société et ont été arrêtés par le Conseil d'administration dans sa réunion du 27 Octobre 2016. Nous n'avons pas été conviés à cette réunion d'arrêté des comptes malgré les dispositions de l'article 470 de la Loi 2000-05 portant Code de commerce, telle que modifiée par la Loi 2015-032.

Nous avons présenté au Conseil réuni le 14/06/2016 nos conclusions d'audit conformément aux dispositions de l'article 469 de la Loi 2000-05 portant Code de commerce.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Mauritanie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des états financiers et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous formulons les réserves sur les points suivants :

- ❖ Deux comptes créditeurs en faveur de Sterling Energy Plc figurent au bilan au 31/12/2015 pour les soldes respectifs suivants :

Emprunt Sterling à LT	21 236 519 731,97
Emprunt Sterling à CT	1 015 377 473,00

Notre analyse du Contrat conclu le 26 octobre 2004 avec Sterling Energy Plc, tel que modifié le 18 novembre 2004 ne nous a pas permis de conclure au bien fondé de cette dette d'emprunt enregistrée dans les livres de la société. Cette conclusion reprise dans le paragraphe ci-après, a été portée à la connaissance du Conseil d'administration lors de ses deux réunions respectivement le 14/06/2016 (cf. notre rapport au CA daté du 13 juin 2016) et le 27/10/2016 (sous forme de mémo adressé à tous les administrateurs), réunions dont l'objet a été l'arrêté des comptes de 2015.

Au lieu de comptabiliser un emprunt en faveur de Sterling Energy Plc au titre des coûts financés mais qu'elle n'a pas pu recouvrer sur la production d'une ou plusieurs années données, SMHPM devrait faire apparaître seulement en hors bilan ou donner une information en annexe sur :

- un actif éventuel au titre d'une créance potentielle résultant des ses droits à récupérer les coûts engagés au titre de sa participation, lorsque le niveau de production futur le permettrait et ce pour le montant des surplus n'ayant pas pu être recouvrés ;
- un passif éventuel subséquent en faveur de Sterling Energy Plc pour le montant de ses coûts restant à recouvrer.

En effet, la Norme IAS 37 définit une obligation potentielle comme étant une obligation résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité. C'est bien le cas de la production future qui est sujette à aléa. Le caractère incertain de la capacité des productions futures à permettre le recouvrement des coûts qui n'ont pas été recouvrés (et que la SMHPM ne contrôle pas) fait de son obligation supposée de faire profiter Sterling Energy Plc d'une possible amélioration de la production une obligation tout simplement potentielle créant un passif éventuel qui a pour corollaire un actif éventuel de montant plus important.

SMHPM devrait comptabiliser des produits à due concurrence des coûts d'exploitation préalablement enregistrés en charges par nature, mais pris en charge par Sterling Energy Plc et ce au compte (0)7920- Charges imputables à des tiers en contrepartie d'une créance sur Sterling Energy Plc. Les paiements en banque par celle-ci constituent des règlements de cette créance et non une dette d'emprunt envers elle.

Par ailleurs, la comptabilisation par SMHPM dans ses livres de produits au titre de la vente la part de Sterling Energy Plc dans la production lui revenant, est erronée : SMHPM n'est pas le principal mais un agent (mandataire) au titre du mandat de commercialisation ; en effet, en cas de vente par l'Opérateur (et c'est actuellement le cas) ou par GPC (SMHPM), Sterling Energy Plc recevra la somme qui lui revient au titre de la vente du pétrole brut auquel Sterling Energy Plc a droit aux termes du Contrat (article 19.2).

L'incidence au titre des seuls résultats de l'exercice 2015 (nonobstant tout ajustement qui aurait été induit par un audit des comptes des exercices précédents) de la manière de comptabilisation des opérations au titre du Contrat Sterling Energy Plc, telle qu'adoptée par la SMHPM, s'établit à la somme de : + 4 030 236 779,85 MRO correspondant à une minoration des résultats.

- ◆ Les coûts d'abandon qui pourraient résulter des engagements d'abandon dus par la Société n'ont fait l'objet ni d'un Plan d'abandon et de remise en état qui en estime la description et le coût total ni d'un Compte séquestre à constituer trois années civiles avant la date prévue pour l'abandon. Cela a eu pour incidences :
 - Un défaut de paiement par Sterling Energy de sa contribution aux frais et dépenses d'abandon conformément à l'article 13 du Contrat de Financement ;
 - La non constitution par la Société de provisions pour abandon et de remise en état.
- ◆ Le compte 460100 PETRONAS créditeur au 31/12/2015 de 5 551 753 064,84 MRO comportant un montant de 4 250 482 413,74 MRO, correspondant à la contrevaleur à cette date de 12 542 366 USD et représentant le reliquat des facturations par l'Opérateur à titre de coûts passés a fait l'objet de réserves émises par l'auditeur interne de la société. Il devra faire l'objet d'un audit externe pour en établir la réalité. Une perte de change a été comptabilisée à la clôture de l'exercice au titre de l'actualisation de cette dette et ce pour 384 210 604,40 MRO qu'il y a lieu de reprendre par contrepassation. Un profit exceptionnel au titre de 2015 est à enregistrer dans les livres de la société pour un montant total de 3 866 271 809,28 MRO en contrepartie d'une créance sur Sterling Energy Plc, car si l'on arrive à établir que le montant est dû à l'Opérateur, son paiement incombera en définitive à Sterling Energy Plc. L'incidence cumulée sur les résultats serait un profit total de : +4 250 482 413,74 MRO.

Le montant restant, soit 1 301 270 651,10 MRO représente le différentiel entre les appels de fonds et les facturations de l'opérateur et devra également faire l'objet de rapprochements en prenant attaché avec celui-ci, en vue de s'assurer qu'il n'a pas porté les régularisations d'une facturation sur l'autre.

En tout état de cause, les droits de la Société devront être sauvegardés par le biais de la notification officielle à Sterling Energy Plc selon les voies définies par le contrat conclu avec elle, de ces coûts qui lui seraient imputables en vertu de ses obligations et dont l'opérateur réclamerait le paiement.

En résumé, l'incidence cumulée sur les résultats de 2015 des points 1 et 2 ci-dessus est de : + 8 280 719 193,59 MRO dont les résultats sont minorés. N'eût été la méthode de comptabilisation du financement par Sterling Energy Plc des coûts encourus par SMHPM telle que suivie par la société et si celle-ci avait fait transférer à Sterling Energy Plc les coûts passés qui seraient réclamés par l'Opérateur, le résultat avant impôts de l'exercice 2015 serait bénéficiaire de + 3 841 270 851,85.

- ◆ Dans notre rapport du 15 mars 2015 sur les comptes de l'exercice 2014, nous avions formulé une réserve sur un montant de 30 051 850 UM qui était un report de l'exercice 2012 relatif à une retenue par le Trésor sur un virement reçu du Ministère de Tutelle en 2012. Cette retenue n'a toujours pas été appuyée par des pièces justificatives.
- ◆ La SMHPM a vu le champ de ses missions étendu par décret n° 2014-001 du 06/01/2014 et ses nouveaux statuts adoptés par décret n° 2014-132 du 02/09/2014. Cependant, à la date du 31/12/2015, le portefeuille de ses nouvelles participations dans les mines n'a toujours pas été évalué et comptabilisé.
- ◆ En prévision de l'abandon de l'exploitation du Puits Chinguetti programmée pour le 05 mai 2017, les frais de développement devront faire l'objet d'un amortissement exceptionnel, sur la durée de vie restante du Puits. Cela n'a pas été le cas au 31/12/2016, la société n'ayant pas tenu compte dans ses dotations aux amortissements de ces nécessaires amortissements exceptionnels. L'incidence sur l'exercice de de subvention d'investissement virée aux résultats, si une telle subvention avait été comptabilisée par la société.
- ◆ Nous n'avons pas assisté à l'inventaire physique des stocks de pétrole portés au bilan du 31 décembre 2012, pour un montant de 1 050 535 278 MRO. Nous n'avons pas pu nous assurer des quantités en stock à cette date, par d'autres procédures.

A notre avis, sous réserve des points signalés ci-dessus et de l'incidence sur les comptes de 2015 si un audit des comptes des exercices précédents avait été réalisé, les états financiers tels que présentés aux pages 7 à 12 du présent rapport sont réguliers et sincères dans tous les autres aspects significatifs et donnent une image fidèle de la situation financière de la Société Mauritanienne des Hydrocarbures et du Patrimoine Minier (SMHPM -sn) au 31 décembre 2015 et du résultat de ses opérations pour l'exercice qui a pris fin à cette date, conformément au référentiel du Plan Comptable Mauritanien et aux Normes IFRS.

II. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

2.1 Vérification spécifique

Compte tenu de leur caractère principalement analytique ou technique, nous n'avons pas été en mesure de vérifier la sincérité et concordance avec les états de synthèse, des informations données dans le rapport de gestion de l'exercice et dans les documents qui seront mis à la disposition de l'Actionnaire, à l'occasion de l'assemblée générale, sur la situation financière ainsi que sur son patrimoine et ses résultats au 31 décembre 2015.

2.2 Informations spécifiques

En application de la loi, nous vous signalons les informations spécifiques suivantes :

- ◆ Pour certaines immobilisations (constructions fixes ; matériel et mobilier de bureau, équipements automobiles et autres immobilisations) les taux d'amortissements appliqués ne sont pas conformes à ceux prévus par le contrat de partage de production.
- ◆ La Société ne tient pas un inventaire comptable permanent de son stock de production. En plus du fait qu'elle permet d'établir une correspondance directe entre les coûts des stocks vendus et les revenus y afférents, la comptabilisation des flux d'entrée et de sortie des stocks par la méthode d'inventaire permanent fournit un moyen appréciable de contrôle interne des stocks et favorise l'arrêté rapide des situations comptables périodiques.
- ◆ Le dernier audit des comptes de l'opérateur sur demande de SMH remonte à 2007.

Nouakchott, le 07 octobre 2016

Pour Les Commissaires aux Comptes

Youssoupha DIALLO

Exco GHA-Mauritanie

Ahmed Cherif COULD CHEIKHNA

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

**ETABLIE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 439 DE LA LOI 2000-05
PORTANT CODE DE COMMERCE**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances,

En notre qualité de Commissaires aux comptes et en application des dispositions de l'article 441 de la loi 2000-05 portant Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article 439 de cette loi.

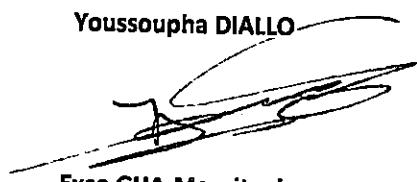
Il s'agit notamment des conventions directes ou indirectes entre la société et l'un de ses administrateurs, directeurs généraux ou directeurs généraux adjoints à l'exclusion des conventions portant sur les opérations courantes conclues à des conditions normales.

Nous n'avons pas eu connaissance de convention visée par l'article 439 de la loi 2000-05 portant Code de Commerce.

Nouakchott, le 07 octobre 2016

Pour Les Commissaires aux Comptes

Youssoupha DIALLO



Exco GHA-Mauritanie

Ahmed Cherif OULD CHEIKHNA



A2C- AUDIT COMPTA & CONSEIL

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2015

ACTIFS	31-Dec-15	31-Dec-14
--------	-----------	-----------

IMMOBILISATIONS

Immobilisations Incorporelles

Frais à étaler	0	5,000,000
Moins: amortissement	0.00	27,794,400.00
	<u>0</u>	<u>-27,794,400.00</u>
	<u>0</u>	<u>0.00</u>
Frais d'acquisition des immobilisations	0.00	20,000,000.00
<i>Moins : amortissements</i>	0.00	-15,000,000.00
	<u>0.00</u>	<u>5,000,000.00</u>
Concession, Brevet, Licence	0.00	232,428,610.00
<i>Moins : amortissements</i>	0.00	-232,428,609.84
	<u>0.00</u>	<u>0.16</u>
Frais d'exploration et d'évaluation	0.00	4,870,263,739.38
<i>Moins : amortissements</i>	0.00	-4,870,263,739.38
	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>

Frais d'exploration et évaluation en cours

0 0

Immobilisations Corporelles

Terrain	15,295,943,885	17,347,027,454
	<u>760,000,000.00</u>	<u>760,000,000.00</u>
Batiment	760,000,000.00	760,000,000.00
<i>Moins : amortissements</i>	240,000,000.00	240,000,000.00
	<u>-38,400,000.00</u>	<u>-28,800,000.00</u>
	<u>201,600,000.00</u>	<u>211,200,000.00</u>
Matériels de transport	88,003,388.07	70,951,664.00
<i>Moins : amortissements</i>	-68,069,003.27	-57,914,735.15
	<u>19,934,384.80</u>	<u>13,036,928.85</u>
Matériels de bureau et informatique	95,961,313.31	94,174,813.31
<i>Moins : amortissements</i>	-95,513,873.06	-91,725,356.64
	<u>447,440.25</u>	<u>2,449,456.67</u>
Autres Immobilisations	124,560,013.75	123,550,013.75
<i>Moins : amortissements</i>	57,969,003.27	57,969,003.27

	66,596,070.45	77,637,080.33
Frais de développement	33,405,228,480.74	33,405,228,480.74
<i>Moins : amortissements</i>	-19,157,862,490.86	-17,122,524,492.30
	14,247,365,989.88	16,282,703,988.44
Immobilisations en cours	0.00	0.00
Immobilisations financières	20,584,297.00	21,765,737.00
Prêt à long et moyen terme	20,584,297.00	21,765,737.00
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	15,316,528,182	17,373,793,191
<u>ACTIFS COURANTS</u>		
Fournisseurs et comptes rattachés	0.00	0.00
Stock (Pétrole)	1,050,535,278.00	1,031,797,976.00
Clients et comptes rattachés	752,814,600.34	32,306,233.28
Personnel et comptes rattachés	5,778,132.00	636,589.00
Etat et autres collectivités publiques	2,728,275.93	0.00
Sécurité Sociale	0.00	0.00
Débiteurs Divers	409,700,638.41	898,341,672.06
<i>Moins : provisions</i>	-303,934,591.94	-303,934,591.94
	1,917,622,332.74	1,659,147,878.40
Autres actifs courants	19,151,508.00	28,431,798.00
Liquidités et équivalents de liquidités	288,740,007.20	75,594,757.20
Valeurs de placement	0.00	0.00
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	2,225,513,848	1,763,174,434
TOTAL DES ACTIFS	17,542,042,030	19,136,967,625

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

12/31/2015

12/31/2014

CAPITAUX PROPRES

Capital	1,322,000,000.00	1,322,000,000.00
Reserves legales	61,209,032.00	61,209,032.00
Report a nouveau SC	1,162,971,607.03	1,162,971,607.03
Report a nouveau SD	-11,041,294,460.50	-7,394,128,068.81
Résultat en attente d'affectation SC	0.00	0.00
Résultat en attente d'affectation SD	-0.41	0.00
Résultat de l'exercice	-4,439,448,342	-3,647,166,392

TOTAL CAPITAUX PROPRES**12,934,562,164****-8,495,113,821****PASSIFS****Passifs non courants**

Subvention d'équipement	0.00	0.00
Emprunts	21,736,519,731.97	19,700,118,582.57
Provisions	0.00	0.00
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	21,736,519,732	19,700,118,583

Passifs courants

Fournisseurs et comptes rattachés	90,484,634.00	90,484,634.00
Créditeurs Divers(Petronas)	5,551,753,064.84	5,359,546,469.28
Etat et autres collectivités publiques	58,553,818.26	1,195,820.00
Autres passifs courants	1,341,270,206.60	1,398,505,538.02
Autres passifs financiers(Sterling CT)	1,015,377,473.20	1,064,445,408.35
Sécurité Sociale	14,967,230.00	0.00
Personnel et comptes rattachés	50,964,612.00	17,784,994.00
Produits perçus d'avance	0.00	0
Concours bancaires courant	0	0
Compte d'attente	616,713,423	0
TOTAL PASSIFS COURANTS	8,740,084,462	7,931,962,864

TOTAL DES PASSIFS**17,542,042,030****19,136,967,625**

	Période du 01/01/15 au 31/12/15	Période du 01/01/14 au 31/12/14
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Productions vendues	2,416,651,216.87	6,026,389,576.23
Frais à Immobiliser ou à transférer	0.00	0.00
Production stockée	149,530,875.00	-97,337,584.00
Prestation de services - Depot	592,690,471.00	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	3,158,872,563	5,929,051,992
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats & charges externes	3,797,807,136.76	4,120,524,339.46
Salaires & Traitements	696,328,554.00	682,086,029.00
Frais de formation	29,489,648.00	37,092,677.06
Dotations aux amortissements	2,075,931,792.98	2,077,639,023.15
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	6,599,557,132	6,917,342,069
RESULTAT D'EXPLOITATION	-3,440,684,569	-988,290,076
PRODUITS HORS EXPLOITATION		
Subvention d'exploitation	0.00	0.00
Plus value de cession	0.00	0.00
Produits et profit divers	2,159,014,191.87	250,335,524.63
Produits des Prestations Pétrolières	0.00	326,885.00
TOTAL DES PRODUITS HORS EXPLOITATION	2,159,014,192	250,662,410
CHARGES HORS EXPLOITATION		
Moins value de cession	0.00	0.00
Pertes diverses	195,353,674.00	29,057,063.00
Charges des Prestations Pétrolières	0.00	0.00
TOTAL DES CHARGES HORS EXPLOITATION	195,353,674	29,057,063
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers	30,932,040.26	54,783,513.55
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	30,932,040	54,783,514
CHARGES FINANCIERES		
Charges financières nettes	2,993,356,331.00	2,935,265,175.43
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	2,993,356,331	2,935,265,175
Impôt sur le résultat	0.00	0.00
RESULTAT DE LA PERIODE	-4,439,448,341.74	-3,647,166,392

NOTES SUR LES PRINCIPES COMPTABLES

GÉNÉRALITÉS

Le projet de développement du champ pétrolier de Chinguitti a été créé par le décret n°039 – 2004 du 19 avril 2004.

Il a été créé comme étant l'unité chargée de la gestion des intérêts de l'Etat Mauritanien dans le champ pétrolier de Chinguetti. Il bénéficie de l'autonomie administrative et financière.

Le financement du projet est assuré par les ressources propres de l'état. Les virements effectués, sur le compte ouvert au nom du projet à la BCM, en tant que financement accordé par l'Etat totalisent un montant de MRO 1 322 000 000.

Le projet de développement du champ pétrolier de Chinguetti a été dissous le 14 novembre 2005 au terme du décret n° 106 – 2005 créant la Société Mauritanienne des Hydrocarbures (SMH) EPIC au lieu et place de ce projet.

Le 03 mai 2009, la SMH a été transférée en société nationale par le décret numéro 2009 -168.

Le décret numéro 2014-001/PM du 06-01-2014 portant changement de dénomination de la société, devenue la société mauritanienne des hydrocarbures et du patrimoine minier, a élargi ses missions pour couvrir en plus de ses activités dans l'amont, les activités dans l'aval pétrolier tel que l'entreposage et le transport des produits pétroliers ainsi que la mission de gestion de participation de l'Etat dans les nouvelles exploitations minières.

PRINCIPES ET PROCÉDURES COMPTABLES

Les états financiers sont préparés conformément aux dispositions du plan comptable Mauritanien. En effet, le décret de création du projet précise que sa comptabilité est tenue conformément à cette normalisation.

Les normes comptables internationales de l'IASC / IFRS sont utilisées également dans le cas où la normalisation nationale fait défaut.

Ainsi, les principes comptables adoptés par la SMH sont les suivants :

➤ PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers ont été élaborés avec l'hypothèse de continuité d'exploitation sous l'égide de la nouvelle entité qui est la SMHPM.

Ainsi, la présentation des états financiers a été faite conformément aux principes comptables prévus par la normalisation notamment le principe du coût historique et celui de prudence.

Les actifs et passifs sont présentés en fonction respectivement de leur degré de liquidité et de leur degré d'exigibilité.

Les montants figurant dans les états financiers et les notes annexes sont libellés en millier d'ouguiya (MRO).

➤ EVALUATION DES ELEMENTS DES ETATS FINANCIERS

L'évaluation des éléments d'actifs, du passif et ceux du compte de résultat a été faite en prenant en compte les exigences des principes comptables généralement admis sur la base des estimations des hypothèses établies par la direction.

GÉNÉRALITÉS

Le projet de développement du champ pétrolier de Chinguitti a été créé par le décret n°039 – 2004 du 19 avril 2004.

Il a été créée comme étant l'unité chargée de la gestion des intérêts de l'Etat Mauritanien dans le champ pétrolier de Chinguetti. Il bénéficie de l'autonomie administrative et financière.

Le financement du projet est assuré par les ressources propres de l'état. Les virements effectués, sur le compte ouvert au nom du projet à la BCM, en tant que financement accordé par l'Etat totalisent un montant de MRO 1 322 000 000.

Le projet de développement du champ pétrolier de Chinguetti a été dissous le 14 novembre 2005 au terme du décret n° 106 – 2005 créant la Société Mauritanienne des Hydrocarbures (SMH) EPIC au lieu et place de ce projet.

Le 03 mai 2009, la SMH a été transférée en société nationale par le décret numéro 2009 -168.

Le décret numéro 2014-001/PM du 06-01-2014 portant changement de dénomination de la société, devenue la société mauritanienne des hydrocarbures et du patrimoine minier, a élargi ses missions pour couvrir en plus de ses activités dans l'amont, les activités dans l'aval pétrolier tel que l'entreposage et le transport des produits pétroliers ainsi que la mission de gestion de participation de l'Etat dans les nouvelles exploitations minières.

PRINCIPES ET PROCÉDURES COMPTABLES

Les états financiers sont préparés conformément aux dispositions du plan comptable Mauritanien. En effet, le décret de création du projet précise que sa comptabilité est tenue conformément à cette normalisation.

Les normes comptables internationales de l'IASC / IFRS sont utilisées également dans le cas où la normalisation nationale fait défaut.

Ainsi, les principes comptables adoptés par la SMH sont les suivants :

➤ PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers ont été élaborés avec l'hypothèse de continuité d'exploitation sous l'égide de la nouvelle entité qui est la SMHPM.

Ainsi, la présentation des états financiers a été faite conformément aux principes comptables prévus par la normalisation notamment le principe du coût historique et celui de prudence.

Les actifs et passifs sont présentés en fonction respectivement de leur degré de liquidité et de leur degré d'exigibilité.

Les montants figurant dans les états financiers et les notes annexes sont libellés en millier d'ouguiya (MRO).

➤ EVALUATION DES ELEMENTS DES ETATS FINANCIERS

L'évaluation des éléments d'actifs, du passif et ceux du compte de résultat a été faite en prenant en compte les exigences des principes comptables généralement admis sur la base des estimations des hypothèses établies par la direction.

➤ **IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent au bilan à leur valeur historique d'acquisition après déduction des amortissements, le cas échéant.

Les amortissements des immobilisations corporelles ont été calculés en prenant en compte leur date de mise en utilisation. Ils sont calculés linéairement selon la durée probable d'utilisation, en se basant sur les taux de pourcentage annuels suivants :

Elements des immobilisations	TAUX En %
Batiment	4%
Matériels de bureau	10%
Mobiliers de bureau	10%
Agencement, Amenagement Installation	10%
Materiel informatique	25%
Matériel de transport	25%

NOTES EXPLICATIVES DES ETATS FINANCIERS

SMHPM

***NOTES ANNEXES DES ETATS FINANCIERS
2015***

Généralités

Le projet de développement du champ pétrolier de Chinguitti a été créé par le décret n°039 – 2004 du 19 avril 2004.

Il a été créé comme étant l'unité chargée de la gestion des intérêts de l'Etat Mauritanien dans le champ pétrolier de Chinguetti. Il bénéficie de l'autonomie administrative et financière.

Le financement du projet est assuré par les ressources propres de l'état. Les virements effectués, sur le compte ouvert au nom du projet à la BCM, en tant que financement accordé par l'Etat totalisent un montant de MRO 1 322 000 000.

Le projet de développement du champ pétrolier de Chinguetti a été dissous le 14 novembre 2005 au terme du décret n° 106 – 2005 créant la Société Mauritanienne des Hydrocarbures (SMH) EPIC au lieu et place de ce projet.

Le 03 mai 2009, la SMH a été transférée en société nationale par le décret numéro 2009 -168.

Le décret numéro 2014-001/PM du 06-01-2014 portant changement de dénomination de la société, devenue la société mauritanienne des hydrocarbures et du patrimoine minier, a élargi ses missions pour couvrir en plus de ses activités dans l'amont, les activités dans l'aval pétrolier tel que l'entreposage et le transport des produits pétroliers ainsi que la mission de gestion de participation de l'Etat dans les nouvelles exploitations minières.

Principes et procédures comptables

Les états financiers sont préparés conformément aux dispositions du plan comptable Mauritanien. En effet, le décret de création du projet précise que sa comptabilité est tenue conformément à cette normalisation.

Les normes comptables internationales de l'IASC / IFRS sont utilisées également dans le cas où la normalisation nationale fait défaut.

Ainsi, les principes comptables adoptés par la SMH sont les suivants :

➤ PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers ont été élaborés avec l'hypothèse de continuité d'exploitation sous l'égide de la nouvelle entité qui est la SMHPM.

Ainsi, la présentation des états financiers a été faite conformément aux principes comptables prévus par la normalisation notamment le principe du coût historique et celui de prudence.

Les actifs et passifs sont présentés en fonction respectivement de leur degré de liquidité et de leur degré d'exigibilité.

Les montants figurant dans les états financiers et les notes annexes sont libellés en millier d'ouguiya (MRO).

➤ EVALUATION DES ELEMENTS DES ETATS FINANCIERS

L'évaluation des éléments d'actifs, du passif et ceux du compte de résultat a été faite en prenant en compte les exigences des principes comptables généralement admis sur la base des estimations des hypothèses établies par la direction.

➤ IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent au bilan à leur valeur historique d'acquisition après déduction des amortissements, le cas échéant.

les amortissements des immobilisations corporelles ont été calculés en prenant en compte leur date de mise en utilisation. Ils sont calculés linéairement selon la durée probable d'utilisation, en se basant sur les taux de pourcentage annuels suivants :

ELEMENTS DES IMMOBILISATIONS	TAUX EN %
Batiment	4%
Matériels de bureau	10%
Mobiliers de bureau	10%
Agencement, Amenagement Installation	10%
Materiel informatique	25%
Matériel de transport	25%

Note n° 1

Immobilisations non pétrolières

Famille	Matériel Bureau&Infor		Terrain	Bâtiment	Matériel de transport	Concession, Brevet&lic.	Autres Immobilisations		Total
	Matériel de Bureau	Matériel Informatique					Installation et aménagement	Mobilier ban&autres	
Valeur Brute au 31/12/2014	9,642,301	84,532,513	760,000,000	240,000,000	70,951,664	232,428,610	75,059,011	48,491,003	1,521,105,102
Acquisitions de la période 2015	0	1,786,500	0	0	17,051,724		0	1,010,000	19,848,224
Cessions de la période	0	0	0	0		0	0	0	0
Valeur Brute au 31/12/2015	95,961,314		760,000,000	248,000,000	88,003,388	232,428,610	124,560,014		1,540,953,326
Amortissement au 31/12/2014	8,117,724	83,607,633	0	28,800,000	57,914,735	232,428,610	15,891,870	30,021,064	456,781,636
Reprise sur Amortissement	0	0	0	0		0	0		0
Dotation de la période 2015	652,228,00	3,136,288	0	9,600,000	10,154,268		7,505,771	4,545,239	35,593,794
Amortissement au 31/12/2015	95,513,873		0	38,400,000	68,069,003	232,428,610	57,963,944		492,375,430
VCN au 31/12/2015	447,441		760,000,000	201,600,000	19,934,385	0	66,596,870		1,048,577,896

Note n° 2

Immobilisations Pétrolières

		31/12/2014		
	Total Dépense USD	Part SMH:USD	Total IUM	
AFE 810920	Chinguetti Project Soc Imp Ass (SIA)	1,359,453.00	163,134.00	43,817,876.00
	Past Cost	78,255,597.00	9,390,672.00	2,511,766,400.00
	Réerves sur Coûts Passés non apurées	18,937,673.00	2,032,521.00	545,935,086.00

	Total Dépense USD	Total USD	Total UMB
Past Cost	4,185,758.00	502,291.00	134,348,396.00
Réerves sur Coûts Passés non apurées	50,707,247.00	6,084,870.00	1,634,395,982.00

	Total Dépense USD	Total USD	Total IJU
Coûts passés	73,758,545.00	8,851,025.40	2,367,361,708.00
Reserves sur Coûts Passés non apurées	36,812,750.00	4,417,530.00	1,186,548,616.00
AFFs Développement	932,594,937.37	111,911,392.48	29,851,318,156.74

AFE	AFE DESCRIPTION	Total Dépense USD	Part SMH	
			Part SMH USD	Total IUM
AFE 807530	EEA Chinguetti Project			31/12/2015
AFE 807530-5E	Chinguetti Project Carryover Scope			
AFE 810068	EEA 2004 General & Admin Costs			
AFE 810620	PSC B Chinguetti subsurface Development		-	
AFE 810905	EEA Management Expenditure			
AFE 810908	EEA WASTE Management			
AFE 810949	Chinguetti Dev long Lead studies			
AFE 811166	EEA Chinguetti II Development			
AFE 812305	Chinguetti C-19 Well			
AFE 812306	Chinguetti Development studies			
AFE 812307	High resolution seismic			
AFE 812355	Chinguetti C-20 Well			
AFE 811163	PSC B Chinguetti Gas Reinjection Monit			
AFE 811165	EEA Chinguetti Development studies			
AFE 811169	Chinguetti C-18 Well			
AFE 811192	EEA Management Expenditure 2006			
AFE 811122	EEA Venture Management			
AFE 812306	Chinguetti Construction project Developmt			
AFE 812644	CJV Developpement 2009			
AFE 812666	CJV Developpement 2010			

Tableau des amortissements des Immobilisations Pétrolières

	Solde 31/12/2014	MOUVEMENT 2014	Solde 31/12/2015	Amort au 31-12-2013	Dotation 2015	Cumul amort.	VCN au 31-12-15
Frais d'exploration	1,768,744,377.60	0.00	1,768,744,377.60	1,768,744,377.60	0.00	1,768,744,377.60	0.00
Frais d'évaluation	3,101,519,361.78	0.00	3,101,519,361.78	3,101,519,361.78	0.00	3,101,519,361.78	0.00
Frais de développement	33,405,228,480.74	0.00	33,405,228,480.74	17,122,524,492.30	2,035,337,998.56	19,157,862,490.86	14,247,365,989.88
TOTAL	38,275,492,220.12	0.00	38,275,492,220.12	21,992,768,231.68	2,035,337,998.56	24,028,126,230.24	14,247,365,989.88

Note n°3**Clients et comptes rattachés**

	31/12/2015	31/12/2014	Variation	Note
MPEM	20,585,820	20,585,820	0	a
TULLOW	8,277,810	3,832,019	4,445,791	
KOSMOS	24,230,559	0	24,230,559	
CHARIOT	3,174,378	0	3,174,378	b
MEPP	145,068,659	0	145,068,659	
STAR OIL	51,040,034	0	51,040,034	
TOTAL MIE	13,319,350	0	13,319,350	
PETRODIS	22,908,432	0	22,908,432	
RIMOIL	8,817,904	0	8,817,904	
NP	33,566,225	0	33,566,225	
SOMELEC CL	327,060,415	0	327,060,415	
GUNVOR	61,257,909	0	61,257,909	
SMP ATLAS	12,594,450	0	12,594,450	
IPC	5,193,375	0	5,193,375	
GIE	1,427,250	0	1,427,250	
RIM HYDRO	11,410,029	0	11,410,029	
SUD HYDRO	1,441,000	0	1,441,000	
M2P	1,441,000	0	1,441,000	
	752,814,600	24,417,839	-728,396,761	

- a- Il s'agit des paiements effectuées par la SMH pour le compte du Ministère du Pétrole de l'Energie et des Mines qui lui sont facturés ensuite.
- b- Il s'agit des frais des missions pour les TCM, payés par la SMH et facturés ensuite aux Operateurs.
- c- Il s'agit de la somme 696 546 032 MRO des créances sur les clients du dépôt dont un montant de 613 664 178 MRO correspondant aux fonds des travaux d'extension et des grosses maintenances à recouvrir par la SMH pour le compte du Ministère du Pétrole de l'Energie et des Mines.

Note n°4**Débiteurs divers**

	31/12/2015	31/12/2014	Variation	Note
Ministère débiteurs	306,801,841.94	306,801,841.94	0.00	4.1
Sterling débiteur	70,597,666.47	14,592,294.90	56,005,371.57	
Avance aux administrateurs	2,191,913.00	1,591,913.00	600,000	
Compte d'attente et régularisation	30,109,217.00	364,505,903.83	-334,396,687	4.2
	409,700,638.41	687,491,953.67	-277,791,315	

4.1 Ministère débiteur :

	Montant
Prestations SMIP au profit du Ministère	202 242 912
Agencement et aménagement du local du Ministère	55 917 701
Travaux d'entretien et de réparation	30 846 978
Matériel de Bureau	5 084 333
Mobilier de Bureau	1 560 000
Matériel Informatique	1 215 000
Electricité et eau	1 141 088
Autres Charges Liées	5 926 580
Fr Mission Délégation du ministère à Tullow	2 867 250
	306 801 842

La dette sur le ministère consiste essentiellement en des dépenses effectuées pour son compte sur les fonds du projet et qui ne concernent pas l'activité de GPC. Ces dépenses ont été ordonnées par le ministère pour divers besoins notamment l'équipement du ministère ou l'aménagement de ses locaux.

Du fait du manque de formalisme ainsi que de l'absence d'un support de créance dûment établi avec le ministère, nécessaire à la facturation, nous avons provisionné la totalité de cette créance

4.2 Ce montant correspond à une subvention de formation accordée en 2012 par le ministère de la tutelle mais qui a été retenue par le Trésor public.

4.3 Ce montant correspond à l'écart entre les OPEX et les Cost Oil de 2013.

Note n° 5**Liquidités et équivalents de liquidités**

Solde au 31-12-2015		
	MRO	\$
BMCI	293,870.05	
BCM\$	159,631,922.20	471,038.76
BCM OUGUIYA	82,431,348.63	
BNM	2,291,151.97	
BAMIS	2,588,991.62	
GBM	1,995,240.99	
BCI	1,149,872.19	
BEA	1,239,293.00	
ORA BANK	3,518,477.11	
ETTIJARI BANK /MRO	512,669.17	
ETTIJARI BANK /\$	17,509,279.44	51,666.04
SOCIETE GENERALE MIE	1,070,855.55	
BCM PEDPN	1,301,752.61	
BIM	983,541.00	
BPM	11,188,665.67	
Total	287,706,931.20	522,704.80

Solde au 31-12-2015	
CAISSE OUGUIYA	659,552.00
CAISSE DEVISE	373,524.00
Total Caisse	1,033,076.00

Note n° 6

Autres passifs financiers :

6-1 Emprunt Sterling

	Montant USD	Montant MRO
CAPEX	0	0
OPEX	8,896,773	2,875,437,359
	8,896,773	2,875,437,359

	CAPEX		OPEX		Total	
	USD	MRO	USD	MRO	USD	MRO
Janvier			882,527,25	276,319,282	882,527	276,319,282
Février			778,307,25	246,100,752	778,307	246,100,752
Mars			778,307,25	246,116,319	778,307	246,116,319
Avril			778,307,25	247,058,070	778,307	247,058,070
Mai			778,307,25	248,817,045	778,307	248,817,045
Juin			778,307,25	252,747,496	778,307	252,747,496
Juillet			778,307,25	254,070,619	778,307	254,070,619
Août			778,307,25	254,280,762	778,307	254,280,762
Septembre			778,307,25	255,603,884	778,307	255,603,884
Octobre			778,307,25	258,398,007	778,307	258,398,007
Novembre			407,086,50	136,105,300	407,087	136,105,300
Décembre			468,000,00	156,780,000	468,000	156,780,000
ASSURANCE			134,394,45	43,039,823	134,394	43,039,823
			8,896,773	2,875,437,359	8,896,773	2,875,437,359

Remboursement Cost Oil Sterling

N° Cargaison	USD	
CG 044	242,967,434	766,918
CG 045	330,289,773	1,015,183
CG 046	229,828,966	684,347
C.O /SUPPORTE	1,896,323,161	5,594,204
	2,699,409,334	

Situation de Sterling

Solde au 31/12/2014	20,264,563,991	64,817,567
Total sommes empruntées 2013	2,875,437,359	8,896,773
Actualisation	1,811,305,190	
Total remboursements	2,699,409,334	8,070,652
Solde au 31/12/2015	22,251,897,205	

6-2 Emprunt Etat :

Il s'agit d'un montant de 500 000 0000 UM correspondant à la partie long terme de l'emprunt portant sur l'acquisition du bâtiment abritant le siège de la SMH.

Note n° 7

Fournisseurs & comptes rattachés

La rubrique "Fournisseurs & comptes rattachés" regroupe les éléments suivants :

	31/12/2015	31/12/2014	Variation	Note
Fournisseurs factures à recevoir	90,484,634	90,484,634	0	7.1
	90,484,634	90,484,634	0	

7.1 Fournisseurs factures à recevoir : il s'agit de

	31/12/2015	31/12/2014	Variation
SMIP	52,398,000	52,398,000	0
DELOTTE	10,479,600	10,479,600	0
ETAPE	19,649,250	19,649,250	0
ERNEST&YOUNG	2,247,060	2,247,060	0
SAMIR LABIDI	5,710,724	5,710,724	0
	90,484,634	90,484,634	0

Note n° 8

Créditeurs divers

Il s'agit de :

	31/12/2015			
PETRONAS	5,551,753,065	5,359,546,469	192,206,596	
	5,551,753,065			

Le solde de PETRONAS affiche au 31-12-2015 un solde créditeur de 5 551 753 065 MRO. Ce solde est détaillé comme suit :

	USD	MRO	NOTE
Report - PETRONAS au 01-01-2014	17,142,869	5,359,546,469	
Statement of Expenditure & CAPEX 2015	0	0	(a)
Statement of Expenditure & OPEX 2015	10,921,972	3,535,093,361	
Cash Call 2015 Payé à PETRONAS	-11,682,672	-3,803,120,570	(b)
Difference de change	1,358,063	460,233,805	
	17,740,231	5,551,753,065	

(a) Les couts d'exploitation(OPEX) du champ chinguity pour 2015 sont détaillés comme suit :

Statement of Expenditure & OPEX 2015		
	USD	MRO
Janvier	1,761,727.85	546,329,424
Février	315,199.98	98,840,410
Mars	1,278,242.53	404,908,886
Avril	316,608.09	101,425,402
Mai	1,032,806.31	331,148,687
Juin	604,825.29	196,640,798
Juillet	1,276,305.39	416,841,340
Août	1,171,021.72	382,924,102
Septembre	1,037,477.25	341,952,502
Octobre	231,754.00	77,174,082
Novembre	1,316,390.21	440,424,673
Décembre	579,613.13	196,483,055
	10,921,972	3,535,093,361

(b) les appels de fonds payés en 2015 se détaillent comme suit :

Cash call 2015		
	USD	MRO
Jan-15	1,176,703	372,097,023
Feb-15	1,037,743	327,781,504
Mar-15	1,037,743	328,871,134
Apr-15	1,037,743	332,731,538
May-15	1,037,743	337,245,720.14
Jun-15	1,037,743	337,391,004.16
Jul-15	1,037,743	338,926,863.80
Aug-15	1,037,743	341,282,540.41
Sep-15	1,037,743	343,908,030.20
Oct-15	1,037,743	347,643,905.00
Nov-15	542,282	183,773,946.98
Dec-15	624,000	211,467,360.00
	11,682,672.00	3,803,120,570

Note n° 9 Production vendue

Nº Cargo	Quantité	Prix de Vente	Montant	Taux	Total MRO
	BBL'S	USD	USD\$		
CG 44	50,123.83	51.232	2,556,044.40	316.22	808,272,360
CG 45	51,989.59	57.14	2,970,685.17	323.86	962,086,100
CG 46	49,284.60	43.065	2,122,441.30	328.00	696,160,746
Ajustement 2014	3,078.16	51.232	-157,700.29	316.22	-49,867,987
	154,476.18		-7,649,170.87		2,416,651,220

Note n° 10 Produits et Profits Divers

	Montant	
Produit/ajustement Cost oil -Opex Sterling	1,896,323,161.00	a
Remboursement CNAM	1,060,302.00	
Produits des prestations facturées	83,964,922.79	b
Prestations diverses/ Commision d'environnement	41,301,752.61	
Reprise/Provision	65,766,387.00	c
Produits divers	70,597,666.47	d
	2,159,014,192	

- (a) Ce montant correspond au déficit supporté par la Société Sterling comme différence entre les cost oil recouvrés et les opex payés suite à la baisse drastique du prix du baril de pétrole enregistrée en 2015.
- (b) Il s'agit des opérations réalisées et financées au départ par la SMHPM pour le comptes de certains opérateurs associés, qui sont ensuite leur facturées pour remboursement. Il s'agit essentiellement des couts de l'audit pétrolier et des frais de missions pour les réunions du travail à l'étranger (OPCOM, TCM...)
- (c) Il s'agit des provisions des charges constatées sur les exercices précédents et qui n'ont pas été réalisées.
- (d) Il s'agit de l'ajustement 2015 avec Sterling.

Note n° 11 Production stockée

Valorisation du stock au 31-12-2015

Stock final au 31-12-15	Prix du baril	Valeur du stock final	
Bbls	\$	\$	MRO
103,331	30.00	3,099,930	1,050,535,278

Variation du Stock

Stock final SMH	Stock initial SMH	Production stockée
414,385,446	264,854,571	149,530,875

Note n° 12 Achats et charges externes

	Montant	Note
Carburants et lubrifiants	18,420,000.00	
Électricité et eau	17,138,867.00	
Fournitures de bureau et administra	4,946,610.00	
Travaux d'entretien et réparation	7,395,007.00	
Primes d'assurance	19,983,417.00	
Documentation générale et technique	8,013,258.00	
Frais de production (Opex)	3,593,814,915.86	(a)
Transport	9,573,810.07	
Missions	15,975,063.23	
Réceptions	1,358,228.00	
Frais postaux et télécommunication	8,719,122.00	
Rémunération d'intermédiaire et honoraires	52,695,401.00	
Charges Facturables aux associés	22,901,615.55	
Publicité et communications	600,000.00	
Services bancaires	1,604,037.05	
Charges diverses	14,667,785.00	
	3,797,807,136.76	

(a) Frais de production (OPEX)

	Montant
Facturation OPEX	3,535,093,361
Assurance Petrolière	58,721,555
	3,593,814,916

Note 13

Produits Financiers

Les produits financiers au 31-12-2015 se composent de :

	31/12/2015	INOTE
Gains de change	30,932,040.26	
	30,932,040.26	

Il s'agit des gains de change réalisés sur des paiements en devise.

Note 14

Charges Financières

Les charges financières au 31-12-2015 se composent de :

	31/12/2015	31/12/2014	VARIATION	
Perte de change	2,274,677,650.03	1,130,111,339.52	1,144,566,311	(a)
Profit oil Sterling	710,628,680.97	1,797,131,835.91	-1,086,503,155	(b)
Intérêts/emprunt Etat	8,050,000.00	8,022,000.00	28,000	
TOTAL	2,993,356,331.00	2,935,285,175.43	-58,091,156.57	

a) Perte de change :

	Montant
Actualisation Emprunt Sterling	1,811,305,190
Actualisation compte PETRONAS	460,233,805
Pertes sur transactions	3,138,656
Total	2,993,356,331.00

b) Profits oil de Sterling :

N° Cargaison	Montant
44	248,153,272
45	253,419,546
46	209,055,863
TOTAL	710,628,680.97

